



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 4005

Texte de la question

## SYRIE

M. le président. La parole est à M. Renaud Muselier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Renaud Muselier. Monsieur le ministre des affaires étrangères, vous venez de souligner l'action de la diplomatie française face à la situation absolument incroyable de la Syrie. Nous assistons à des massacres particulièrement odieux et nous ne nous pouvons que vous féliciter, ainsi que le Président de la République, pour l'action que vous menez. Mais il faut bien voir que la position de la France est fondamentalement différente de celle qu'elle a pu adopter en Libye.

Pour ce qui est des mécanismes internationaux, il est clair qu'il y a un blocage aux Nations unies. Même si on observe une évolution considérable, le veto permanent des Russes et des Chinois complique la situation et empêche toute intervention, à la différence de la Libye où il avait été décidé d'une action commune pour mettre fin aux massacres.

Au niveau européen, tout a été fait et, je crois, bien fait.

Vous avez évoqué la conférence des amis de la Syrie, qui a réuni une soixantaine de pays à Tunis. Une deuxième réunion est prévue dans trois semaines à Istanbul.

D'ici à cette date, se posent deux problèmes majeurs.

À très court terme, nous sommes confrontés à une crise humanitaire. Une de nos compatriotes, journaliste, est blessée et ne peut être évacuée. Que faire ? Je sais que les discussions engagées sont bloquées. Avez-vous des informations nouvelles à nous communiquer, monsieur le ministre ?

Dans le même temps, le Qatar et l'Arabie saoudite seraient susceptibles d'armer les combattants pour la liberté et les Syriens qui se battent pour vivre libres. Que pensez-vous de l'action de ces pays dans cette zone ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, je ne reviendrai pas sur les éléments de réponse que je viens de donner à M. Dionis du Séjour. Je voudrais, en revanche, faire le point sur la situation des quatre journalistes qui ont été pris au piège dans le quartier de Baba Amr à Homs.

Le journaliste britannique Paul Conroy se trouverait en ce moment à Beyrouth, information non confirmée par les autorités britanniques.

Nous ne savons pas où est le journaliste espagnol Javier Espinosa.

Quant à nos deux compatriotes, Edith Bouvier, gravement blessée, et William Daniels, nous suivons leur situation heure par heure. Vous comprendrez que je ne vous en dise pas davantage afin d'éviter de les mettre plus en danger qu'ils ne le sont déjà.

Je voudrais simplement rendre un hommage appuyé à notre ambassadeur, M. Chevallier, et à son équipe, qui sur le terrain négocient sans relâche avec les autorités syriennes et avec le Comité international de la Croix-Rouge. Ils font preuve d'un courage et d'un dévouement qui méritent d'être salués. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Enfin, sachez que nous excluons toute intervention militaire en l'absence de feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies.

Je me suis entretenu ce matin assez longuement avec Jonathan Littell, l'auteur des *Bienveillantes*, qui vient de passer quinze jours à Homs. Il en a rapporté des articles passionnants et m'a fait partager sa conviction : ce régime est fini, il a dépassé le point de non-retour de la criminalité contre l'humanité. Nous allons continuer à nous battre pour que le martyre du peuple syrien dure le moins longtemps possible. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Renaud Muselier](#)

**Circonscription** : Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4005

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 février 2012